



Euthanasie

En tant que Synode Fédéral des Églises protestantes et évangéliques de Belgique nous désirons exprimer un point de vue qui même s'il ne fait pas l'unanimité dans la société, nous paraît partagé par une partie importante de la population. La séparation d'Église et d'État ne peut pas, à notre avis, impliquer que nous ne pourrions pas communiquer notre vision.

La vie est un don, au début de notre vie et chaque jour à nouveau, et il faut en tenir compte devant la perspective de la mort. Jamais donc nous ne pouvons traiter un décès comme un événement banal ou agir comme si nous maîtriserions la mort.

À ceux qui désirent avoir recours à l'euthanasie pour eux-mêmes, nous voulons offrir notre soutien social et spirituel, et leur soumettre les autres possibilités qui existent dans leur situation, aussi bien que la valeur qu'ils peuvent encore avoir pour leurs proches.

Notre déclaration vise surtout à soutenir et défendre ceux qui ne veulent pas recourir à l'euthanasie pour eux-mêmes, soit parce qu'ils ne sont plus capables d'exercer ce choix, soit parce qu'ils la rejettent dans leur situation actuelle. Jamais, dans ces cas, l'euthanasie ne peut être encouragée, soit pour des raisons économiques, soit pour rendre plus confortable la vie de l'entourage.

La société doit continuer à pourvoir aux conditions permettant le choix de la poursuite d'une vie difficile, voire grevée d'un handicap, dans des conditions optimales de soin et d'accompagnement. À cet effet, les moyens tant matériels qu'humains doivent être prévus, et la législation doit les garantir.

Notre position vis-à-vis l'euthanasie ne doit bien sûr pas mener à un acharnement thérapeutique. À un moment donné, la vie peut être remise en toute confiance à Celui qui en est le Dispensateur, même au travers de la mort.